

-----

// LETTRES DE R A T I F I C A T I O N  
DE

L'ACTE CONSTITUTIF DE L'ORGANISATION REGIONALE  
AFRICAINNE DE NORMALISATION, ADOPTE PAR LES  
REPRESENTANTS DES DIX SEPT ETATS AFRICAINS  
LORS DE LA CONFERENCE CONSTITUANTE DE L'ORAN,  
TENUE A ACCRA EN JANVIER 1977 AVEC SES ANNEXES

-----

NOUS, LEOPOLD SEDAR SENGHOR  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

A TOUS CEUX QUI, CES PRESENTES LETTRES VERRONT,  
SALUT :

AYANT LU ET EXAMINE LEDIT ACTE,

AVONS APPROUVE ET APPROUVONS EN TOUTES  
ET CHACUNE DE SES PARTIES CONFORMEMENT  
AUX ARTICLES 76 ET 77 DE LA CONSTITUTION  
ET A LA LOI N° 78-29 DU 6 JUILLET 1978

.../...

DECLARONS QU'IL EST ACCEPTE, RATIFIE ET CONFIRME  
ET PROMETTONS QU'IL SERA INVIOLEBLEMENT OBSERVE.

EN FOI DE QUOI NOUS AVONS DONNE LES PRESENTES,  
REJETUES DU SCEAU DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL.

DAKAR, LE

16 SEP. 1978



LEOPOLD SEDAR SENHOR



**AMBASSADE  
du  
S E N E G A L**

*Mr. Bazem*  
*Mr. Wazem*  
SECRETARIAT EXECUTIF  
11 JUL 1977  
ECA, ADDIS ABABA

ADDIS-ABEBA, LE **7 JUIL. 1977**

N° 554/ASA/O/

L'Ambassade de la République du Sénégal à Addis-Abéba présente ses compliments au Secrétariat Exécutif de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique et a l'honneur de porter à sa connaissance ce qui suit :

(+)

Le Premier Ministre du Sénégal a confirmé son accord autorisant le Gouvernement du Sénégal à ratifier l'Acte constitutif de l'Organisation Régionale Africaine de Normalisation (O.R.A.N.), créée le 11 Janvier 1977, à Accra (Ghana).

L'Ambassade de la République du Sénégal saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat Exécutif de la Commission Economique des Nations-Unies pour l'Afrique, les assurances de sa très haute considération.

SECRETARIAT EXECUTIF DE LA C.E.A.

- ADDIS-ABEBA -



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

NOUS, LEOPOLD SEDAR SENGHOR  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

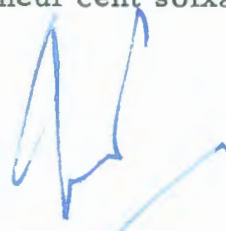
Avons décidé de constituer comme suit la  
délégation de la République du SENEGAL à la Conférence  
constitutive de l'Organisation régionale africaine de Norma-  
lisation (O R A N) qui se tiendra, du 10 au 17 janvier 1977,  
à Accra (GHANA) :

Monsieur Papa Algaphe THIAM,  
Chef de Division à la Délégation Générale à  
la Recherche scientifique et technique, Chef  
de délégation

Monsieur Babacar GUISSÉ,  
à la Direction de l'Industrie.

Conférons aux représentants ci-dessus les  
PLEINS POUVOIRS à l'effet de prendre part aux travaux  
de ladite Conférence, d'exercer leur droit de vote et de si-  
gner, sous réserve de ratification, tous actes finals, résul-  
tant des délibérations.

FAIT à DAKAR, le quatre janvier  
mille neuf cent soixante dix-sept



LEOPOLD SEDAR SENGHOR